

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18652 - 72ÈME ANNÉE

Phénomènes climatiques extrêmes et hausse de la population

Enawo rappelle le défi du siècle : adaptation au changement climatique



Volontaires de la Croix-Rouge de Madagascar mobilisés aux côtés des sinistrés. (photo Croix-Rouge de Madagascar)

Selon un bilan des autorités malgaches diffusées hier, le passage du cyclone Enawo est responsable de la mort de 5 personnes. Plus de 50.000 sont sinistrées. Ce bilan est provisoire. Face à la catastrophe, des appels à la solidarité sont lancés. Ce fut le cas notamment dès le 7 mars, de celui de l'association REAGIES. La PIROI est mobilisée et la COI a appelé hier « à la solidarité de tous ». Cette catastrophe rappelle un défi de ce siècle : l'adaptation au changement climatique.

Le cyclone Enawo a lourdement frappé Madagascar. Au moment d'aborder les côtes du Nord-Est, il était classé cyclone tropical intense. Cela voulait dire des vents de plus de 200 kilomètres par heure, et des vagues de plusieurs mètres.

« La trajectoire du système ainsi que son intensité à l'atterrissage rappelle les cyclones Ivan (2008) et de Gafilo (2004). Se basant sur l'expérience de ces précédents cyclones, les projections estiment que 720 000 personnes pourraient être affectées par Enawo tandis que 92 000 pourraient nécessiter une aide d'urgence dans les prochaines semaines. Il est pour le moment difficile d'évaluer l'étendue des dégâts compte-tenu de l'isolement des régions affectées et de l'interruption des réseaux de télécommunication avec la région d'Antalaha », indique la Croix-Rouge.

La solidarité s'organise. Les services de secours malgaches sont totalement mobilisés. Le président de la République se rendra dans la région touchée dès que les communications seront rétablies. Selon les autorités malgaches, le passage du météore est responsable de 5 morts et de plus de 50.000 sinistrés, bilan provisoire. Depuis La Réunion, les équipes de la PIROI se préparent à intervenir.

Forte croissance démographique

Cette année, le Sud de Madagascar a connu une nouvelle sécheresse. Plus d'un million de personnes étaient concernées par une menace de famine. C'était la conséquence d'un phénomène climatique inhabituel. Et aujourd'hui, Madagascar doit faire face aux conséquences d'un cyclone dévastateur qui a parcouru plusieurs régions de la Grande île.

Le changement climatique entraîne une hausse du niveau de la mer, ce qui peut amplifier les effets de ces phénomènes climatiques extrêmes. Ils touchent un pays qui connaît une forte croissance de sa population. Madagascar comptait 4 millions d'habitants quand La Réunion est devenue un département en 1946. Elle en a aujourd'hui 24 millions et sa population dépassera 40 millions d'habitants en 2030. Cela implique donc un nombre toujours plus important du nombre de personnes touchées par ces catastrophes.

Cet événement rappelle que l'adaptation au changement climatique reste un des plus grands défis de ce siècle. Il s'inscrit dans le contexte

d'une hausse sans précédent de la population mondiale.

Dans la préface de « Les outre-mer face au défi du changement climatique », rapport 2012 de l'ONERC au Premier ministre et au Parlement, Paul Vergès, président de l'ONERC, soulignait ceci :

« Combien de temps nous reste-t-il pour une action efficace ? »

« Heureusement, nous avons encore la possibilité de maîtriser ce phénomène du changement climatique et d'agir pour en limiter les effets. Mais combien de temps nous reste-t-il pour une action efficace ? Ne faut-il pas engager dès aujourd'hui les transitions qui s'imposent pour maintenir la cohésion de nos sociétés ? Gérer des crises sur la production de céréales aujourd'hui est déjà un défi, mais que dire de cela dans quelques décennies où la population mondiale aura encore crû ? Où ces crises auront lieu plus fréquem-

ment ? Nous sommes 7 milliards aujourd'hui, plus de 9 milliards dans quarante ans mais notre Terre n'aura, elle, pas grandi.

La croissance démographique actuelle est sans précédent dans l'histoire humaine, et elle survient dans cette même période où se déroule l'une des plus rapides évolutions climatiques de l'histoire de la Terre. Traiter ce défi nécessite à la fois de gérer le court terme, de traiter les crises actuelles et d'élaborer une vision de très long terme pour la construction d'une société durable à l'échéance d'un siècle et au-delà. Ceci doit mobiliser toute notre intelligence. »

C'est bien une nouvelle civilisation qu'il est nécessaire de construire, et notre génération a la responsabilité d'en jeter les bases. Si elle faillit à cette mission, alors il sera trop tard pour espérer maintenir l'espoir de vivre dans une société plus juste.

M.M.

COI : « Solidarité envers Madagascar »

La Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa solidarité au peuple et aux autorités de Madagascar touchés par le cyclone Enawo. Voici le communiqué diffusé hier par la COI :

« Nos pensées fraternelles vont aux familles endeuillées et à toutes celles et ceux qui subissent durement les conséquences des intempéries », déclare S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, actuellement en déplacement aux Comores.

« J'appelle à la solidarité de tous, en particulier à celle de nos Etats membres et de nos partenaires au développement, pour répondre aux besoins d'urgence qui se font sentir dans la Grande Ile », ajoute-t-il.

De son côté, la COI, à travers son Réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA One Health) mis en place grâce au soutien de l'Agence française de développement, est mobilisée pour intervenir à la demande des autorités sanitaires de Madagascar.

L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus touchée par les catastrophes naturelles. Du fait de sa superficie, Madagascar, Etat le plus peuplé de la région, est particulièrement vulnérable aux catastrophes. C'est pourquoi la COI poursuit ses efforts pour réduire les risques et l'impact des catastrophes naturelles et pour améliorer la résilience de ses Etats membres.

Nos peines

Daisy Gironcel nous a quittés

Nous avons eu la tristesse d'apprendre mercredi le décès de Daisy Gironcel, sœur de Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, à l'âge de 52 ans. Une délégation du PCR conduite par Elie Hoarau, président, et Yvan Dejean, porte-parole, s'est rendue aux obsèques qui se sont déroulés hier après midi à l'église de Bras-de-Ponho au Tampon.

En ces circonstances douloureuses, le PCR présente ses sincères condoléances, à Maurice Gironcel, à sa famille, à Nadine, ainsi qu'aux enfants de la défunte. Témoignages s'associe à cet hommage et adresse ses sincères condoléances.

Edito

Deux grands services pour la transparence dans les recrutements

L'affaire dite de Terre-Rouge a fait la une de l'actualité hier. Des poursuites ont été lancées pour des accusations de discrimination à l'embauche. En première instance, trois élus ont été condamnés à de la prison avec sursis et des peines d'inéligibilité. En appel, les trois responsables politiques ont été relaxés. Cette décision ne met pas un point final à 8 ans de procédures. Le Parquet a en effet décidé de se pourvoir en Cassation.

La départementalisation devrait ouvrir la période du développement pour La Réunion. Mais les gouvernements qui se sont succédé ont retardé au maximum l'égalité, sans accompagner le développement du pays. Lors du 70^e anniversaire de l'abolition du statut colonial, le 19 mars 2016, le Parti communiste réunionnais avait fait le bilan de cette période. Il avait conclu à la domination d'un système néocolonial, qui vise à transformer en profits privés des transferts publics. C'est une politique à l'opposé du développement.

Dans cette situation de crise, les collectivités ont accepté d'avoir un rôle d'amortisseur social. Les communes sont donc bien souvent les plus importants employeurs sur leur territoire. Dans le même temps, ces collectivités n'ont pas eu droit à un accompagnement financier suffisant de la part de l'État, ce qui a entraîné l'explosion de l'emploi précaire. Des élus peu scrupuleux ont alors profité de cette situation pour se constituer une clientèle électorale en utilisant leur position de pouvoir pour embaucher en échange de soutien dans les campagnes électorales. Un préfet avait dénoncé bruyamment cela

en 2008, parlant de « contrats magouille ».

Le PCR fait des propositions pour sortir de cette impasse. Il se base sur les besoins actuels et futurs dans l'environnement et l'aide à la personne. Ainsi, notre île accueillera 250.000 personnes âgées de plus de 60 ans en 2030, c'est l'équivalent de la population de La Réunion au moment de l'abolition du statut colonial en 1946. Cela nécessitera de nouveaux métiers. C'est pourquoi le PCR préconise la création de deux services d'intérêt public dans l'environnement et l'aide à la personne. L'objectif est de pérenniser tous les emplois aidés dans deux structures qui seront gérées dans la transparence. Les recrutements seront ainsi effectués par une commission paritaire impliquant des représentants de chômeurs, des syndicats, des associations, Pôle emploi, de l'État et des collectivités. Cela permettra de faire toute la transparence nécessaire dans les embauches, et libérera les élus de la lourde responsabilité d'assurer les recrutements.

Chaque nouvelle affaire de discrimination à l'embauche renforce l'intérêt de cette proposition.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Nassimah Dindar, Jean-Jacques Vlody et Bachil Valy relaxés en appel après avoir été condamnés en première instance

Affaire dite du Foyer de Terre-Rouge : le parquet se pourvoit en Cassation

Poursuivis pour discrimination à l'embauche, la présidente du Conseil départemental, le député de la troisième circonscription et le maire de L'Entre-Deux avaient été condamnés à des peines de prison avec sursis et d'inéligibilité en première instance. Le verdict du procès en appel a débouché sur une relaxe générale. Le Parquet a décidé de se pourvoir en Cassation.

L'affaire du Foyer de Terre rouge était jugée hier en appel. Plusieurs élus sont accusés de discrimination à l'embauche. Des personnes travaillant dans un foyer de jeunes en difficulté ont été mis au chômage au terme de leur contrat. Ils ont été remplacés par des personnes qui n'avaient pas toujours les compétences nécessaires, ce qui a entraîné des dysfonctionnements dans cette institution. L'accusation affirmait que ces recrutements avaient été effectués en suivant les recommandations d'élus, d'où des poursuites pour discrimination à l'embauche. En première instance, les arguments des plaignants avaient été entendus. Nassimah Dindar, présidente du Conseil départemental, avait été condamnée à 3 ans d'inéligibilité, 8 mois de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende. Jean-Jacques Vlody, députés de La Réunion, avait pour sa part écopé de 6 mois de prison avec sursis et 18 mois d'inéligibilité. Quant à Bachil Valy, maire de L'Entre-Deux, la condamnation était de 4 mois de prison avec sursis et



Condamnée en première instance, Nassimah Dindar, présidente du Conseil départemental, a été relaxée en appel.

un an d'inéligibilité. Lors du procès en appel, le ministère public avait demandé la confirmation des peines prononcées en première instance. Les juges en ont décidé autrement. Les trois élus ont

été relaxés. Cette décision ne satisfait pas le Parquet qui a décidé de se pourvoir en Cassation.

In kozman pou la rout

« I vo myé abiy aou, plito ké nourî aou. »

Mi koné pa si zot i rapèl pla manzé dann tan lontan. Dann tan la téi di d'in moun i manz in piton manzé, li manz konm in dokèr. Moin na l'inpréyion koméla lé pi konmsa san pour san. Pétète pars la nouritir lé in pé pli varyé donk i manz moin do ri. Mi pans, mé mi koné pa si lé vré. Pétète i fo fé in sondaz avèk an plis bann z'ankète térin. An tou lé ka, dann tan mi parl azot désèrtin moun téi manz in bonpé. Zot la lir « faims d'enfance », in liv Axel Gauvin ? Dann zistoïr li rakont nana bann marmaye i bataye pou manz lo rès z'ot kamarad l'ékol an plis ké z'ot pla manzé... Mé pou arvir dsi nout kozman, sa i ramenn anou dann lo tan moin la anparl azot an o la. Kosa zot i anpans de sa ? Mi lèss azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Ousa i lé nout maronaz zordi ?

Allons continuer à réfléchir ensemble, comme vendredi dernier, sur les enseignements à tirer de notre Histoire pour construire un avenir meilleur au service du peuple réunionnais. En effet, plusieurs événements se sont passés cette semaine avec des éclairages de divers chercheurs réunionnais à ce sujet sur les combats à mener actuellement afin d'aller dans ce sens.



Brigitte Croisier devant la première image de l'exposition du CEVIF sur les luttes pour les droits des femmes et avec plusieurs livres consacrés à cette cause.

Nous allons d'abord citer par exemple le séminaire organisé par l'Université de La Réunion le 6 mars sur les pensées et les actions de Paul Vergès pendant plus de 70 ans, où l'universitaire André Oraison a exposé les propositions du fondateur du PCR pour faire en sorte que le peuple réunionnais accède enfin à la responsabilité afin de pouvoir mettre en œuvre un développement durable de son pays. Ensuite, Élie Hoarau, le président du PCR, a souligné — entre autres — les nombreux appels lancés par Paul Vergès à prendre conscience de la nécessité et de l'urgence d'un nouveau mode de développement à La Réunion et dans le monde entier car l'avenir de l'humanité en dépend.

Dans la seconde partie de ce séminaire, l'universitaire Salim Lamrani a présenté les nombreuses actions menées par Paul Vergès avec son parti politique pour exprimer la solidarité du peuple réunionnais avec les autres peuples du monde dans le cadre d'un internationalisme pour la justice et la paix sur Terre. Enfin, il y

a eu l'éclairage d'un autre universitaire, Carpanin Marimoutou, sur le concept d'intraculturalité cultivé par Paul Vergès, notamment dans son projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnais, pour que tous nos compatriotes s'imprègnent personnellement et collectivement des atouts immenses de notre interculturalité héritée de notre Histoire.

Nos ancêtres esclaves maronnes

Autre exemple de l'importance de "la kiltir nout mémwar" : la rencontre organisée par le Collectif pour l'Élimination des Violences Intra-Familiales (CEVIF) le 8 mars à l'occasion de la Journée mondiale des droits des femmes, avec la projection d'un film sur l'œuvre d'une militante de France qui a marqué le féminisme au 20^e siècle : Benoîte Groult. Cette projection a été suivie par un exposé de la philosophe réunionnais Brigitte Croisier, qui a

clairement expliqué à quel point le respect des droits et de la dignité des femmes nécessite « une prise de conscience du problème et des combats à mener dans la solidarité ».

À ce sujet, elle a cité en conclusion les luttes de nos ancêtres esclaves maronnes, dont il sera question ce samedi 11 mars à 15 heures au Centre culturel Sudel Fuma à Saint-Paul lors d'une conférence de l'universitaire Charlotte Rabesahala, dans le cadre de sa magnifique exposition consacrée jusqu'à la fin de l'année dans cet espace au maronnage à La Réunion. Ce thème fut également évoqué mardi dernier à Saint-Paul par l'universitaire Marie-Ange Payet, qui a rédigé un livre intitulé "Les femmes dans le maronnage à l'île de La Réunion de 1662 à 1848".

Rassemblement sans exclusive

À partir de là, nous pouvons nous poser la question : oussa i lé nout maronaz zordi ? Autrement dit, sommes-nous aujourd'hui toujours fidèles aux combats de nos ancêtres qui ont lutté souvent dans les pires difficultés pour leur liberté, le respect de leurs droits et de leur dignité ?

Certes d'importantes luttes sociales, environnementales, culturelles et politiques sont toujours menées dans ce sens aujourd'hui comme dans le passé et cela est très encourageant. Mais comme on le sait, seul le rassemblement le plus large possible, solidaire et sans exclusive, comme le préconise le PCR, permettra au peuple réunionnais d'entrer dans l'ère de la responsabilité pour réaliser enfin une politique de développement durable dans son pays.

Roger Orlu

Oté

Asé kass nout tête pou trouv kisa ni lé : nou lé rényoné é sa sé in z'afèr éstra pou nou !

Mon bann dalon, mon bann dalone, kan mi ardi pou zot in kozman Paul Vergès, zot i pé kroir sa in n'afèr fasikl, mèm in z'afèr évidan pou ète. Mé ka ni mète a kalkilé, nou lé kapab trouv désèrtin difikilté.

Dabor nou lé rényoné an promyé, sansa rényoné an dézyèm, pars in pé i pé z'ète fransé an pre ! Nou lé rényoné an promyé sansa an troizyèm plas, sansa an katriyèm plas pars i pé ète malbar, zarab, tikaf la soi, blan fèrblan avann ète rényoné. Pètète zot i pans moin l'aprè plézanté é poitan in zour, an parmi in bann z'etidyan « rényoné » mi pé dir azot, toudinkou moin la gingn lo blouz pou mon péi.

Ni sava manj réstoran. Lo sèrvèr i oi an parmi in zoli gaoué é pètète pou kass in pé l'anbordir i domann ali ousa li sort : ala èl i réponn èl i sort madégaskar. La pa tousa pars in n'ot i trouv moiyn dir : « Mé voiyon nou lé fransè ! ». L'èrla mi domann a la kantonad : kisa lé rényoné tèrla ? In l'anz i pass é in bon kamarad i di amoin dousman : nout tout lé rényoné, mé i fo pa dir. L'èrla moin la pans Michel Debré té kashyété dosou la tab.

Na nakor in n'ot afèr i fatig mon tèt. Sé kosa solon zot ? Sé kan désèrtin i parl la politik zot i fé konmsi zot i koné myé la politik La frans ké bann fransé zot mèm. Zot i kroi pa sa in manyèr pou déklar ké zot ilé pli fransé ké fransé. Nana osi sak i koz in fransé shatyé, pli pir ké sak bann fransé i koz.zot i pans pa sa osi sé in manyèr déklar zot lé pli fransé ké fransé.

Mi antan d'isi désèrtin l'aprè amontr amoin lo doi é apré di, mésyé lo rézonèr, kosa ou i lé ou d'aprè ou ? Mon répons lé sinp, klèr épi dirék. Sé lo mèm répons bann fran kréol téi done avan 1848 : moin nana dé patri, inn sé La Frans mi gnor pa, l'ot sé mon péi La Rényon é mi di sa an batan dsi mon l'éstoma. Konm moin la di an o la : Pa bézoin kass nout tête pou trouv kisa ni lé, nou l'érenyoné é saéin n'afèr éstra pou nou.

Justin